

## Rapport n° 6 (annule et remplace) Conseil Municipal du jeudi 26 janvier 2023

### **6) TRAVAUX - DEMANDE DE SUBVENTION RÉHABILITATION DU MONUMENT AUX MORTS.**

Le monument aux morts est situé Place du Souvenir au centre-bourg entre la Mairie et l'Eglise. Il est constitué d'un haut socle posé sur un gradin et surmonté d'une statue dans un superbe marbre blanc de Carrare.

Elle représente une allégorie de la République debout, chaussée de sandales, coiffée d'une couronne de laurier, le sein dénudé. Vêtue d'une longue robe au joli drapé, elle tient de la main gauche un étendard au drapeau qui lui tombe sur les épaules et une couronne mortuaire dans la main droite.

Après constatation de l'état du monument, il apparaît un début d'effacement de ces inscriptions ainsi que la nécessité de remplacer l'ensemble des plaques d'ornement.

Honorant les hommes et les femmes natifs de la commune de Sainte Geneviève et déclarés « Morts pour la France », sa réhabilitation est devenue une priorité.

Les travaux consistent à sa remise en état, nettoyage complet de l'ensemble de la structure et hydrofugeage, remplacement de toutes les plaques en granit noir fin avec gravure en or et installation de deux vases noires d'ornement.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter la Région des Hauts de France pour la rénovation du monument aux Morts.

\*\*\*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** le projet de rénovation du monument aux Morts visé ci-dessus,

**Considérant** le dispositif de financement mis en place par la Région des Hauts de France pour la rénovation des monuments aux Morts.

*Il est proposé au Conseil Municipal,*

- **DE SOLLICITER** une subvention au taux maximum auprès Région des Hauts de France pour la rénovation des monuments aux Morts.
- **DE SOLLICITER** une subvention au taux maximum auprès du Conseil Départemental pour la rénovation du monument aux Morts.
- **DE SOLLICITER** d'autres partenaires éventuels,

- **D'APPROUVER** le plan de financement suivant :

<b>Dépenses</b>	Montant HT	Montant TTC
Montant total des travaux	13 820 € HT	13 820 € TTC
<b>TOTAL Dépenses</b>	13 820 € HT	13 820 € TTC
<b>Recettes</b>		
<i>Département (59 %)</i>	8 153,80 € HT	8153,80€ TTC
Région (21 %)	2 902,2 € HT	2902,2 € TTC
Autofinancement	2 764 € HT	2 764 € TTC
<b>TOTAL</b>	<b>13 820 € HT</b>	<b>13 820 € TTC</b>

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents afférents à ce projet.